

Règlement nouvelle compétition par équipes mixtes

- 1) Cette nouvelle compétition par équipes mixtes se déroule à Orléans le 4 novembre 2023.
Le tournoi ne sera pas homologué afin de proposer une formule plus conviviale et d'accueillir un maximum d'équipes. Il est ouvert à tous les joueurs licenciés de la région (également aux licenciés loisirs).
Les droits d'engagement sont de 20€ par équipe.
- 2) Chaque équipe est composée de 2 hommes et 2 femmes pour chaque rencontre, positionnés par ordre de classement (ou de niveau si les joueurs sont non-classés). La liste des joueurs de l'équipe peut aussi comporter des remplaçants.
- 3) Une association peut engager plusieurs équipes. Afin de constituer un maximum d'équipes, il est également possible de mélanger des joueurs et joueuses de différentes associations.
- 4) Comptage des points à l'américaine (relais) :
 - Les n°1 commencent la partie et vont jusqu'à 15 points (premier à 15)
 - Puis les n°2 reprennent le score et s'arrêteront dès que l'un des deux joueurs atteint 30 points.
 - Puis les n°3 vont jusqu'à 45 et les n°4 jusqu'à 60.
 - La première équipe qui arrive à 60 points l'emporte.
- 5) En fonction du nombre d'équipes, des poules seront privilégiées pour faire un maximum de rencontres. Si la journée fonctionne, possibilité de faire un championnat sur plusieurs dates la saison prochaine et de l'homologuer.